MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

8ème année n° 9

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

BULLETIN TECHNIQUE DE LA

STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

AVEYRON. AUDE. GARD. HÉRAULT. LOZÈRE. PYRÉNÉES-ORIENTALES

MONTPELLIER - 16, Rue de la République - Tél. 72 58-72 - C. C. P. 52 38 57

1ère édition
2ème édition n° 5 13 Avril 1960

AVERTISSEMENT

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER. Zones I et II

La floraison des poiriers s'achève et celle du pommier est en cours. Les premières contaminations ont été observées sur poirier à Montpellier même. Un rapide développement de la maladie est susceptible de se produire lors des prochaines pluies, car la protection inexistante encore sur les jeunes fruits ne sera plus assurée sur les feuilles.

Réaliser un traitement dès réception du présent bulletin et au plus tard avant le 20 Avril.

INFORMATIONS

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE Zones I et II

Les plantations primeurs vont connaître une période critique si la température continue de s'élever. Les plantes sur lesquelles on distingue les hampes florales ou qui ont une taille égale à 20 cm doivent faire l'objet d'un traitement immédiat.

Les cultures irriguées seront spécialement surveillées.

Le mildiou de la pomme de terre est susceptible de s'installer sur toutes les cultures de solanées (tomates, aubergines, etc...) Les jeunes plants devront être traités avant et après repiquage.

NEIROUN DE L'OLIVIER Zones I et II

Cet insecte peut provoquer le dessèchement des rameaux. Des pulvérisations d'esters phosphoriques sont à réaliser dans toutes les plantations où le Neiroun s'est manifesté.

L'Inspecteur de la
PROTECTION DES VEGETAUX,

P. BERVILLE

Le Contrôleur chargé des
AVERTISSEMENTS AGRICOLES,

L.L. TROUILLON.

P 312

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles du Languedoc-Roussillon, 16, rue de la République, Montpellier - Le Gérant : TROUILLON. - Autorisation du 6 mars 1956. Reproduction, adaptation réservées.

MINISTERE de L'AGRICULTURE

Station Régionale
d'Avertissements Viticoles

Ecole Nationale d'Agriculture
MONTPELLIER

Montpellier, le 12 Avril 1960

NOTE N° 2

M I L D I O U

Comme suite aux germinations d'oeufs d'hiver constatées par la Station le lundi 28 mars, une première tache de mildiou a été trouvée le 11 avril à St-Laurent d'Aigouze (Gard) par le Centre de lutte contre le Mildiou (I.T.V.)

Il y en a probablement d'autres en situations bien abritées.

Par ailleurs, l'orage du dimanche 3 Avril ayant pu occasionner de nouvelles germinations dans le nord-est du département du Gard, les taches qui leur correspondent seront visibles dès la fin de la semaine.

Il y a donc lieu, avant cette date, de terminer l'évacuation de l'eau se trouvant encore dans les vignes et de couper les repousses existant sur le tronc.

Afin d'éviter les conséquences d'une pluie éventuelle - surtout si elle est abondante - il convient d'appliquer un premier traitement partout où les grappes sont bien apparentes.

Le Directeur de la Station Régionale
d'Avertissements Viticoles :

G. BERNON.